

# DANS LE RÉTRO DE NOTRE-DAME



*Lettre d'information de la Commission Historique de Notre-Dame de la Paix*

## Editorial

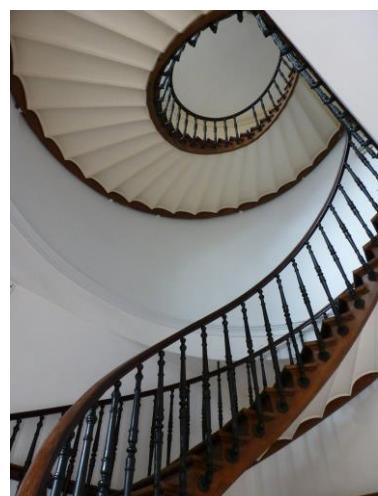
« Apprendre, Vivre et Grandir Ensemble ». Tel est le titre du projet éducatif de notre Institution. Ensemble, voilà une dimension tellement parcourue et vérifiée par nous tous, au sein de notre Communauté Educative. Mais Ensemble ne se conjugue pas seulement au présent, il se projette vers l'avenir, et, bien évidemment, se tourne vers le passé.

C'est bien l'objet de *Dans le rétro de Notre Dame* que de nous replonger dans notre histoire commune, afin de poursuivre l'œuvre d'Education des Filles de la Sagesse et des Sœurs de l'Education Chrétienne, et de faire vivre nos jeunes au sein d'une Communauté Educative qui se construit continuellement.

Luc Joly  
Chef d'établissement

## Sommaire

- Yvonne Bongert (1921-2012), ancienne élève de la Treille et première femme professeur à la Faculté de Droit de Lille
- Les mystères de la Paix : canaux, caves et vestiges... de la place du Concert à la place aux Bleuets
- NDP avant NDP : l'abbé Saladin, victime oubliée de la Révolution française
- Enquête d'archives : travailler sur des documents d'époque
- Les Ursulines des Bleuets
- En bref



## **Yvonne Bongert (1921-2012), ancienne élève de la Treille et première femme professeur à la Faculté de Droit de Lille**

### **Quand l'université rend hommage à une ancienne NDPIste**

« La mise en lumière des femmes de l'Université de Lille à travers la valorisation d'archives. L'Université de Lille met en place l'opération « Université avec un grand Elles » qui vise à retrouver, dans les archives de l'institution, les traces de l'ancienneté et de l'importance de la présence féminine à l'Université de Lille. Ces archives permettent d'étudier l'évolution de la condition féminine à l'université en retracant des parcours-types de chercheuses, de personnels administratifs, d'étudiantes, etc. afin de montrer tant le chemin parcouru que la manière avec laquelle l'Université de Lille a appréhendé ses membres féminins au cours de son histoire. »<sup>1</sup>



Les lecteurs de l'ouvrage consacré à l'histoire de notre établissement<sup>2</sup> ont pu y découvrir avec intérêt le témoignage pittoresque d'Yvonne Bongert sur sa scolarité d'avant-guerre à Notre-Dame de la Treille<sup>3</sup>.

J'avais fait la connaissance de cette personnalité exceptionnelle en 2008 dans le cadre de recherches sur un prêtre résistant mort en déportation, l'abbé Paul Masure (1896-1944).

Elève de l'abbé Masure à la Catho au cours de l'année scolaire 1939-1940, Yvonne Bongert avait suivi son ancien professeur dans la Résistance dans les rangs de *La France Continue*, mouvement d'inspiration chrétienne.

Dans le cadre du projet « L'Université avec un grand Elles », l'université de Lille lui a rendu un hommage mérité<sup>4</sup>.

Voici la fiche d'Yvonne Bongert rédigée par Nathalie Barré-Lemaire à partir des archives universitaires :

« Première femme professeur à la Faculté de Droit de Lille (1957-1965), Yvonne Bongert est une spécialiste de l'histoire du droit pénal et de la procédure pénale. En 1948, elle soutient un doctorat portant sur les cours de justice laïque du Xe au XIII<sup>e</sup> siècle.



<sup>1</sup> <https://www.univ-lille.fr/universite-avec-un-grand-elles/projet/>

<sup>2</sup> Vianney Martin (dir.), *NDP, les cent ans de l'institution*, Bayard, Villeneuve d'Ascq, 2018, 80 p., 15€ (ouvrage en vente à l'accueil, place aux Bleuets et place de Concert).

<sup>3</sup>Op. cit., pp. 26-27.

<sup>4</sup> <https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/universite-avec-un-grand-elles-1>

*Agrégée, elle devient professeur à la Faculté de Droit d'Indochine en 1951, puis de Rennes deux ans plus tard. Elle arrive ensuite à la Faculté de Droit de Lille, où elle est, à partir de 1961, titulaire de la chaire d'histoire du droit public. Parallèlement, elle dirige l'Institut d'études juridiques, politiques et économiques du Cambodge (1955-1959), puis à partir de 1957 la Faculté de Droit du Cambodge. Elle quitte Lille pour rejoindre la Faculté de Droit de Paris où elle obtient l'éméritat en 1989.*

*Très appréciée par ses étudiants lillois, elle garde contact avec certains d'entre eux au sein de la Société d'Histoire du Droit et des Institutions des pays flamands, picards et wallons dans laquelle elle s'est fortement investie. »*



Il convient de saluer l'université de Lille pour cette belle évocation de la carrière d'Yvonne Bongert, que l'on peut utilement compléter par la consultation de la fiche Wikipedia qui lui est consacrée, mais qui ne dit malheureusement rien non plus de son engagement dans la Résistance.

Il est vrai que, particulièrement modeste, notre ancienne NDPiste n'en faisait guère étalage. Sur ce point, son histoire reste donc encore entièrement à écrire.

Vianney Martin

## **Les mystères de la Paix : canaux, caves et vestiges... de la place du Concert à la place aux Bleuets**

Durant nos rencontres, après la projection de photos des caves de la Place aux Bleuets et après la visite de celles du Concert, nous avons pu nous rendre compte de l'existence de passages condamnés et de portes murées. Il y aussi la trace d'un encadrement de porte dans la cour du lycée (à proximité du passage vers la cour arrière) vers le numéro 12 (anciennement Etablissements COMBAUX) ... L'imagination aidant, on verrait bien dans ces indices les traces de tout un monde mystérieux de canaux souterrains, de caves en réseaux et autres chambres secrètes... Curieux d'en savoir plus sur des bases rationnelles, je me suis penché sur un certain nombre d'ouvrages.

Le livre, *Lieux Mystérieux et Traditions dans le Nord Pas de Calais*<sup>5</sup>, donne de curieux détails sur certaines caves visitables aux Journées du Patrimoine ou exceptionnellement (pp. 18-19) : rue de la Monnaie, place de Louise de Bettignies, place du Lion d'Or... D'après cet ouvrage, il n'y aurait plus aujourd'hui aucune communication entre les maisons, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait jamais eu...

Dans *Lille, secret et insolite*<sup>6</sup> (p. 65), on apprend notamment que Jean-Denis CLABAUT, archéologue médiéviste, a découvert, après cinq années de recherches, vingt-six caves médiévales datant des XII et XIIIème siècles, sur un axe allant de la rue de la Grande Chaussée à la place Louise de Bettignies, c'est-à-dire, à deux pas de NDP...

(suite de l'article au prochain numéro)

Thomas Segard

<sup>5</sup> Jacques Messiant, *Lieux Mystérieux et Traditions dans le Nord Pas de Calais*, Ouest-France, 2018, 120 p.

<sup>6</sup> Eric Matrot, *Lille secret et insolite*, Lille, Les Beaux Jours, 2013, 186 p.

## NDP avant NDP : l'abbé Saladin, victime oubliée de la Révolution française

**Massacré à la sortie du couvent des Ursulines (site actuel des Bleuets), où il venait de dire la messe, le prêtre réfractaire n'a toujours pas à Lille la moindre plaque à son nom.**

**Curé de l'église Sainte Marie-Madeleine de la rue du Pont-Neuf (la « grosse Madeleine »), il avait été démis de ses fonctions pour avoir, par fidélité au Pape, refusé de signer la constitution civile du clergé.**



Qui était l'abbé Saladin ?

Philippe-François-Joseph Saladin est né le 16 octobre 1740 à Beaumont, poste frontière français à cette époque, ville belge actuellement. Il fut prêtre à Cambrai puis Ascq, Halluin et enfin nommé curé de l'église Ste-Marie-Madeleine à Lille le 17 août 1782.

A cette époque, les Ursulines avaient leur couvent situé place aux Bleuets, actuellement NDP. Elles tenaient un pensionnat de jeunes filles dont le directeur, conseiller et confesseur était l'abbé Saladin.

C'est la Révolution française, l'économie va mal, très mal. Il est donc décidé de prendre l'argent là où il est, c'est-à-dire au clergé, car l'Eglise est riche au moment de la Révolution. Les biens de l'Eglise sont confisqués mais l'Etat prend à sa charge des indemnisations pour les prêtres, les frais de culte etc...à condition que les prêtres et autres religieux prêtent serment à la Constitution. Certains s'y refusent, ils sont des prêtres réfractaires. C'est le cas de l'abbé Saladin, devenu pour l'État un « homme à risques », et qui devait connaître une mort tragique dont voici les circonstances, d'après l'ouvrage de l'abbé Dehaut<sup>7</sup> :

*Nous sommes dans une époque difficile : Révolution française, guerre contre l'Autriche qui occupait la Belgique à cette période.*

*Le dimanche 29 avril 1792 est un jour funeste : beaucoup de violence, des meurtres et le massacre de l'abbé Saladin !*

*Le matin même, une « fausse attaque » contre les Autrichiens provoque la panique parmi les soldats français qui croient à une trahison de la part de leurs chefs. Effrayés, échauffés, ces soldats arrivent à Lille et provoquent de l'énerverment, de l'excitation parmi la population. A midi environ, un colonel est tué puis pendu par les pieds, plus tard, c'est au tour du général Dillon d'être massacré, son cadavre traîné jusqu'à la Grand-Place, avant d'être brûlé. Ce sera ensuite le tour de quelques prisonniers autrichiens, et toujours avec beaucoup de violence.*

<sup>7</sup> J. Dehaut (abbé), *Prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai (1792-1799)*, Cambrai, 1909, 680 p.

*Vers deux heures trente, le jeune Calixte Joseph Cornille se rend chez l'abbé non-conformiste déguisé en femme, pour le conduire dans son jardin, le mettre à l'abri des troubles, sachant que celui-ci devait sans doute préparer son départ. Mais, arrivés tous deux au pont St-Jacques, un jeune garçon, ayant fait sa communion peu de temps auparavant, reconnaît l'abbé, malgré son déguisement. Il s'écrie alors « hé ! voilà l'abbé déguisé en femme ! » Un attroupement se fait, un homme donne un coup de sabre à l'abbé, d'autres lui donnent des coups de pied, et un dernier tire sur lui avec un pistolet. Son corps est fouillé puis traîné par des enfants jusqu'à la rue des Jardins où il est suspendu à une lanterne.*

*Bien sûr, il y eut un procès, 33 témoignages et de tous ceux qui avaient participé au meurtre de l'abbé Saladin, pas un n'était atteint par la justice des hommes !*

*Cependant, il resta, jusqu'à sa mort très apprécié de l'ensemble des Lillois. Et voici ce qu'un artiste de Tournai (dont le nom n'est plus connu) écrit après la mort de l'abbé :*

*Du serment sacrilège il rejeta la loi ;  
Au sein de la tempête il conserva le calme,  
Et tombant sous les coups, victime de la foi,  
D'un glorieux martyre il mérite la palme.*

Françoise Pleuvret

## Enquête d'archives

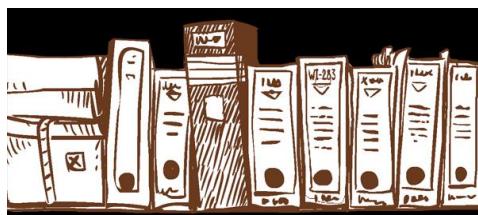
Le récit que nous avons retenu de l'assassinat de l'abbé Philippe Saladin est une synthèse des différentes versions que l'on trouve des événements.

Dans les grandes lignes, les circonstances du drame sont dûment établies. Sur les détails, cependant, les témoignages divergent comme nous avons pu le constater en consultant les procès-verbaux des interrogatoires de l'époque aux archives départementales du Nord (voir un extrait page suivante).

L'espace nous manque ici pour faire état de la confrontation de ces différentes dépositions qui pourrait faire l'objet d'un dossier complet.

Toujours est-il que, lorsqu'on tient entre ses mains des manuscrits d'époque, l'histoire devient soudain d'une surprenante actualité.

F.P.



N<sup>o</sup> 3

extrait du procès verbal tenu  
 par le juge d'instruction

l'an mil sept cent quatre-vingt douze, le vingt  
 et avril quatre heures de rebelle, nous avons  
 entendu Joseph Faure homme de loi et juge de  
 paix du canton de St. Pierre, Magdeleine et  
 Cancale de Lille, accompagné de M. Etell.  
 Brune et Sébastien officiers Municipaux, Somme  
 François Versle pont St. Jacques ou la  
 rueur publique disoit que le M<sup>e</sup>. Saladin  
 ci-devant curé de la Magdeleine de Lille, étoit  
 accroché à un réverbère, chemin faisant  
 vers le Marché aux fleurs, avons trouvé le  
 cadavre du M<sup>e</sup>. Saladin traîné par plusieurs  
 enfans avec l'habit de la grande maison, ayant  
 tiré de leurs mains à l'aide de la garde  
 nationale et militaire qui nous accompagnoit  
 avons fait transporter led. cadavre au petit  
 hôtel commun sous le nom des prisons de  
 la ville, y étant arrivé, l'avons fait mettre  
 dans la chambre des morts, puis avons fait  
 appeler le M<sup>e</sup>. Tillman chirurgien, lequel  
 après serment prêté entre ses mains, adit  
 que le sujet commun sous le nom de Saladin  
 qu'il venoit de visiter étoit criblé de vingt-de  
 deux, avec le bras droit, les deux jambes et  
 cinq os fracturés, avec le crâne ouvert et la face brûlée.

## Les Ursulines des Bleuets

### Qui étaient donc ces Ursulines dont le couvent se trouvait à l'emplacement actuel de notre site des Bleuets ?

Les Ursulines sont arrivées à Lille dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, venant de Saint-Omer et chassées par la guerre. Elles s'installent d'abord dans une maison paroisse Saint-Étienne, puis obtiennent en 1644 l'autorisation de s'installer dans le nouveau faubourg de La Madeleine.

En 1790, suppression des ordres religieux. La supérieure rappelle à la municipalité : « Nous avons toujours eu chez nous deux écoles gratuites où nous recevons plus de deux cents enfants que des parents indigents nous envoient. Des officiers municipaux considèrent qu'elles sont nécessaires. Les enfants apprennent les principes de la religion et de la morale, à lire, écrire, orthographier, coudre, tricoter... ».

Les plans anciens ne montrent pas la configuration du couvent. On peut seulement penser que l'entrée principale se trouve rue des Tours. En effet, lorsqu'en avril 1792, une bande de braillards excités manifeste contre le curé Saladin, ils le font devant l'entrée de la rue des Tours. L'accès par la place aux Bleuets devait être discret. C'est donc par là que le curé est sorti, déguisé en femme. Il était sans doute impossible de passer par la Porte de La Madeleine (l'actuelle Porte de Gand) et par la Porte Saint-Maurice, qui devait être aussi bien encombrée. D'où un départ vers la rue Saint-Jacques et le pont où il a trouvé la mort.

L'ordre des Ursulines, d'origine italienne, fut fondé en 1535 par sainte Angèle Mérici.

Jeanne-Marie Soyez

## En bref

- **Mgr Laurent Le Boulc'h, nouvel archevêque de Lille**

Originaire des Côtes d'Armor, Mgr. Le Boulc'h était évêque de Coutances et Avranches depuis dix ans.

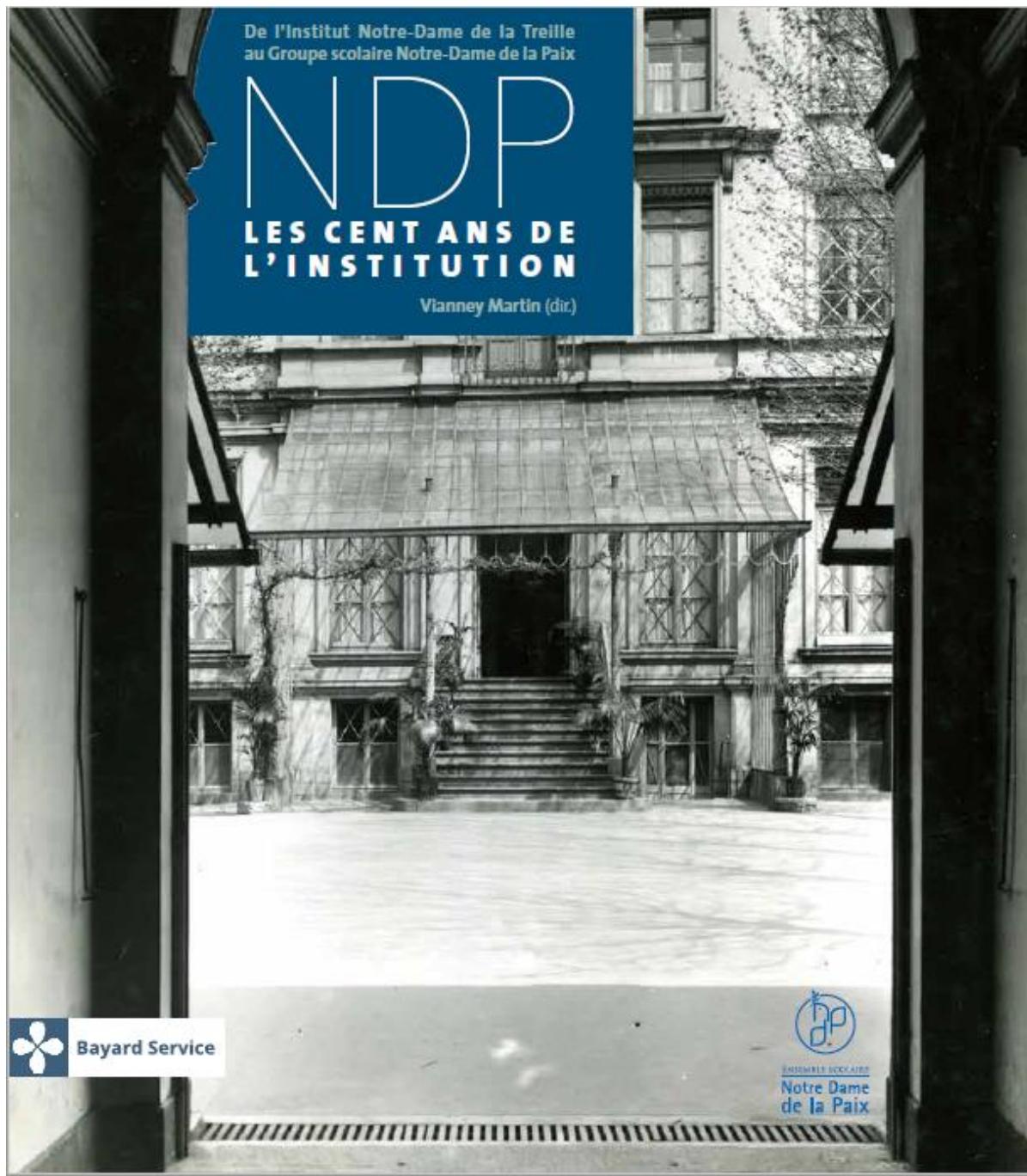
- **1993-2023 : trente ans de classes prépas à NDP**

Nos CPGE fêteront, en effet, leur trentième anniversaire à la rentrée prochaine. Nous reviendrons sur cet anniversaire dans notre prochain numéro.



Ursuline (*Larousse illustré de 1901*)

Pour en savoir plus sur l'histoire de NDP :



En vente à l'accueil de NDP (sites du Concert et des Bleuets)

Prix : 15 €

Commande possible auprès de la Commission Historique de Notre-Dame de la Paix,  
14, place du Concert, 59000 Lille

Envoi par la poste : 20 € (15€ + 5€ de frais de port pour la France)